



Quelles formes de reconnaissance formelle
pour les participantes et les participants aux cours de
formation à la pratique de l'Entretien d'explicitation en
Suisse?



Antenne Suisse Explicitation (ASE) propose les formes de reconnaissance suivantes :

Pour conformer notre terminologie à celle pratiquée par le GREX2, nous adoptons les termes suivants :

- **Attestation** de participation
- **Certification** : ce terme est réservé aux personnes qui se forment pour pratiquer dans leur domaine professionnel
- **Habilitation** : ce terme est utilisé pour les parcours permettant d'enseigner la démarche d'explicitation

1. Attestation de participation

L'attestation de participation est délivrée de façon individuelle à toute personne ayant suivi des sensibilisations, des introductions, des journées de formations à l'Entretien d'Explicitation sans avoir produit un travail personnel. Ces activités de formation doivent avoir été dispensées par une formatrice ou un formateur agréé par ASE.

L'attestation comporte le nom de la personne, la mention du nombre effectif d'heures de présence, le nom de la formatrice ou du formateur et le lieu. Elle est signée par la formatrice ou le formateur.

Les attestations ne donnent pas le droit de se proposer comme formateur dans le domaine de l'Explicitation.

Rappel : La formation de base minimale pour commencer à comprendre et pratiquer l'EdE d'une façon respectueuse de la démarche, ainsi qu'à permettre de tirer profit des expériences sur le terrain pour améliorer ses compétences est de 6 jours correspondant à 36h effectives de formation (ou à 48 périodes de 45 minutes). L'étude de 1-2 ouvrages de base est considérée comme indispensable.

2. Certification à la pratique de l'explicitation dans son domaine professionnel (en dehors de la Recherche qualitative)

Elle est délivrée à toute personne ayant

- suivi un cours de base donné par une formatrice ou un formateur agréé par ASE
- fait la preuve d'avoir acquis les connaissances de base contenues dans le texte *L'Entretien d'Explicitation* de Pierre Vermersch

- fait la preuve de ses compétences à mobiliser les conditions et les techniques (contrat, questions, relances, etc.) de manière à faire décrire à l'interviewé la façon dont il a mis en œuvre une tâche particulière, cela en prêtant attention à la qualité de la relation. À cette fin, il est demandé à la personne d'effectuer, transcrire et commenter par écrit deux entretiens d'explicitation d'une durée de 45-50 minutes

La personne doit connaître deux ouvrages et trois articles de son choix, tirés de la vaste littérature sur l'EdE.

Une formatrice ou un formateur **réfèrent** suit la personne candidate, sans frais pour la personne candidate, pendant son parcours qui doit être terminé dans l'espace de 18 mois.

A la fin, un colloque de 60 minutes est prévu avec un binôme de formatrices ou formateurs.

3. Habilitation à l'enseignement de la démarche et aux Techniques de l'Entretien d'Explicitation

Cette Habilitation peut être bilingue (Français/Allemand ou Français/Italien). Niveau Linguistique de type C2

Prérequis : brevet de Formateur d'adultes **ou** une expérience documentée dans le domaine de la formation des adultes (juniors ou seniors). Dans ce deuxième cas, l'admission au parcours est faite sur présentation de documents attestant cette expérience.

Le parcours d'habilitation à *l'enseignement* prévoit les exigences suivantes pour la personne candidate:

- Avoir suivi 8 jours de formation de base à l'EdE (total de 48 heures effectives ou 64 périodes de 45 minutes)
- Être accompagnée dans les étapes de la préparation de son dossier par une formatrice ou un formateur de référence, sans frais pour la personne en formation. Actuellement, selon ce qui a été publié dans le numéro 124 d'Expliciter, Vittoria Cesari Lusso et Mireille Snoeckx sont les personnes de référence pour la Suisse (***)
- Avoir participé comme assistante ou assistant à un cours de base donné par une formatrice ou un formateur habilité, et avoir rédigé un rapport sur

la démarche pédagogique observée. Ce rapport doit être validé par la formatrice ou le formateur habilité.

- Avoir co-animé deux activités avec une formatrice ou un formateur agréé par ASE
- Avoir réalisé deux entretiens retranscrits et analysés (durée 45-60 minutes)
- Avoir rédigé un Journal de sa démarche réflexive

A la fin, un colloque de 60 minutes est prévu avec un binôme de formatrices ou de formateurs.

Le parcours doit être terminé dans l'espace de 30 mois.

Il est demandé que la personne acceptée comme candidate à l'Habilitation devienne membre de l'association ASE pour bénéficier de l'accompagnement pendant son parcours et assurer sa formation continue, indispensable pour le maintien et le développement de ses compétences.

4. Certification dans le cadre de la HEFP (Haute Ecole fédérale en formation professionnelle)

Une convention de collaboration a été signée entre la HEFP et ASE pour permettre l'obtention d'une **Certification** : Certificat de module HEFP *Techniques d'aide à l'explicitation* – 5 ECTS

Points forts du certificat

- Approche liée à la pratique professionnelle
- Formation en alternance
- Ancrages théoriques et acquisition d'outils méthodologiques et relationnels
- Retour sur des mises en situation dans la pratique, échanges et questionnement entre pairs
- Evaluation certificative en fin de parcours (à choix)

Tout au long de la formation, des activités sous forme de documents de travail, documents d'analyse, documents réflexifs accompagnent les mises en situation, la réflexion, l'implication des participants et développent leurs compétences dans la pratique du questionnement en explicitation : lectures interactives entre trios de participants autour d'articles d'Explicititer, entretiens enregistrés et retranscrits dans

leurs domaines professionnels analysés en sous-groupes, entretiens in situ avec observation de compétences selon la demande de l'intervieweur constituent les pièces d'un *portfolio* qui se construit tout au long de la formation. Le travail final, accompagné par les pièces du portfolio élaborées tout au long de la formation, met en évidence la compréhension pratique, expérientielle et théorique de l'évolution et du cheminement d'une ou plusieurs compétences en explicitation choisies par la personne en formation.

- Ce certificat participe au CAS Encadrement Individuel et peut être intégré au CAS de Spécialisation en formation professionnelle ou à d'autres formations certifiantes.

Coût : voir site HEFP www.hefp.swiss

5. Certification attestant la maîtrise de l'Entretien d'Explicitation dans le domaine de la recherche qualitative

Cette certification s'adresse aux chercheuses et chercheurs qui souhaitent faire la preuve de leurs compétences en matière d'aide à l'explicitation dans le cadre de la recherche qualitative. Elle ne donne pas droit à animer des cours de formation dans la démarche d'EdE.

Un accompagnement *gratuit* d'une figure référente experte dans le domaine de la recherche est prévu tout au long du parcours

Parcours et exigences. La personne candidate doit :

- Avoir suivi une formation de base à l'EdE de 36h effectives au minimum
- Avoir expérimenté un EdE en position d'interviewée avec la personne référente en position d'interviewer. Avoir effectué la transcription et analysé le format des questions, ainsi que les effets sur soi : degré d'adhésion, difficultés éventuelles à assumer la position de parole incarnée, temporalité, rythmes, effets, etc. .
- Avoir réalisé 3 entretiens de 30 minutes chacun dans le cadre d'une recherche sur le thème : ce que la personne a su faire dans une situation donnée de sa pratique quotidienne. Ces entretiens doivent être réalisés avec des personnes qui n'ayant aucune formation à l'EdE. Avoir transcrit et commenté ces entretiens sur le plan méthodologique ainsi que sur la

qualité épistémologique des données récoltées (le type d'information que les données ont permis de mettre à jour). Une discussion après chaque entretien est prévue avec la personne référent.e pour mettre en évidence comment les informations ont été obtenues et leur pertinence par rapport au but visé

- Avoir étudié les trois textes de base suivants : Pierre Vermersch *L'entretien d'explicitation* ; Pierre Vermersch *Explicitation et phénoménologie* ; Alain Mouchet *L'entretien d'explicitation Usages diversifiés en recherche et formation*.
- Avoir lu et commenté 3 articles tirés de la revue *Expliciter*

En fin de parcours, un colloque de 60 minutes est prévu avec un binôme de deux personnes expertes de l'EdE dans le domaine de la recherche.

Le parcours doit être mené à terme dans l'espace de 30 mois.

* * *

Formatrices et formateurs habilités en Suisse à animer des formations à l'EdE et langue de travail

Luca Bausch,	Français, Italien
Vittoria Cesari Lusso,	Français, Italien
Corinne Divoine Kenzi,	Français
Christine Chetelat Béquet,	Français
Hana Tarabori,	Français, Allemand et Suisse Allemand
Christiane Sini,	Français
Brigitte Gerber,	Français, Anglais
Alberto Cattaneo	Anglais, Italien
Mireille Snoeckx	Français

Dans la séance de coordination qui a eu lieu le 22 avril 2022 entre Frédéric Borde (président du GREX) et Luca Bausch (président de ASE) et Vittoria Cesari Lusso (vice-présidente ASE), le président du GREX a confirmé que le GREX reconnaît les habilitations à l'enseignement à l'EdE délivrés par ASE en considération du processus rigoureux mis en place par les responsables de ASE et de la longue collaboration entre les deux associations.

Membres d'Antenne Suisse Explicitation habilitées en tant que chercheuses :

- Vittoria Cesari Lusso, docteure en psychologie, professeure
- Elisa Cattaruzza, docteure en sciences humaines

Formatrices et formateurs référents (*)**

(*Expliciter* n° 124, p. 2)

« Le rôle du formateur référent est d'assurer l'accompagnement (gratuit) de la personne en voie d'habilitation. Par son accompagnement du candidat dans la constitution de son dossier, il contribue à une formation de qualité visant à ce que le candidat soit capable d'aimer une formation C2ATAE. Le choix du formateur référent relève du candidat.

Par tacite reconduction, la liste des formateurs référents reste composée de : Jean-Pierre Ancilotti, Marine Bonduelle, Frédéric Borde, Anne Cazemajou, Vittoria Cesari Lusso, Yves de Champlain, André Chauvet, Joëlle Crozier, Nadine Faingold, Claudine Martinez, Maryse Maurel, Alain Mouchet, Philippe Péaud, Mireille Snoeckx, Agnès Thabuy ».

Références

Bonduelle, M. & Supiot, O. (2019) *Dis, la certification, c'est fini ou ça commence ?* *Expliciter* n° 122, pp. 223-28

Borde, F. (2019) *Parcours pour l'habilitation à animer des formations au C2ATAE*, *Expliciter*, n° 124, p. 13